

DEPUIS 2015, NOUS
TRAVAILLONS POUR LA
RÉUSSITE DE LA SEINEMARITIME. LORS DES SEPT
PROCHAINES ANNÉES, NOUS
POURSUIVRONS NOTRE
ACTION:

Pour un Département toujours plus solidaire envers les plus fragiles.

Pour un Département toujours plus durable pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver notre environnement.

Pour un Département toujours plus ambitieux en valorisant ses atouts.

Pour un Département toujours plus proche de ses habitants et de ses communes.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis six ans, nous avons l'honneur de vous représenter comme conseillers départementaux du canton de Dieppe 2.

Avec la Majorité départementale, nous avons recentré l'action de la collectivité sur ses missions essentielles : protéger les plus fragiles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les bénéficiaires du RSA, les familles et les jeunes. Nous avons remis l'humain au cœur de nos actions.

Nous avons également **redressé la situation financière de notre Département** qui était le plus endetté de France après dix ans de gestion par ceux qui nous ont précédés.

Nous avons **renoué le dialogue avec les Maires** et avons **construit avec eux les dispositifs d'aides** dont ils avaient besoin pour investir.

Nous avons accompagné la transition écologique, aidé les agriculteurs, soutenu les associations culturelles, sportives, caritatives ou sociales. Nous avons amélioré notre réseau routier, développé nos ports de pêche, soutenu l'activité du port de Dieppe et de la ligne Transmanche. Nous avons voté un plan Ambition Collèges de 700 millions d'€ pour offrir les mêmes chances à tous les collégiens.

Pendant six ans nous avons été au rendez-vous, nous le serons encore les sept prochaines années. Demain il s'agira de poursuivre nos actions, encore plus fort, encore plus vite.

Demain nous devrons être prêts pour relever les défis et les challenges qui sont devant nous : le vieillissement de la population, le dérèglement climatique et la préservation de notre environnement, le développement numérique des territoires, l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées, l'accompagnement des habitants de notre ruralité, le soutien aux personnes en situation de handicap, aux aidants familiaux, l'écoute des jeunes et leur accompagnement vers la réussite.

Dès ce dimanche 20 juin, renouvelez-nous votre confiance.

Très chaleureusement,

Blandine LEFEBVRE & Jean-Christophe LEMAIRE

VOS ÉLUS DE PROXIMITÉ SOUTENUS PAR LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE RETROUVEZ-NOUS SUR ENSEMBLELASEINEMARITIME.FR

NOS 10 ENGAGEMENTS DE MANDAT POUR LE CANTON ET LA SEINE-MARITIME.

Depuis 2015, notre Majorité a redressé la situation financière du Département ! Cette baisse de la dette nous permet aujourd'hui d'être réactifs face à la crise, d'accompagner la relance économique, de défendre la cohésion territoriale et de soutenir les habitants les plus fragiles. C'est pour cela que nous avons défini 10 priorités pour les 7 prochaines années :

Ne pas augmenter les impôts.

La Majorité s'y est engagée depuis 2015, tout en assurant une gestion saine et efficace. Un euro dépensé est un euro utile!

- Poursuivre le soutien aux projets des communes. Depuis 2015, les aides aux communes ont triplé, passant de 6 à 18 millions d'€ par an en moyenne.
- Réaliser le doublement de la RD925 entre Dieppe et Penly.

Un projet essentiel pour accompagner le développement économique du port de Dieppe et le futur projet d'EPR2 à Penly.

- Soutenir et contribuer à la réalisation des projets nucléaire « EPR2 » et hydrogène à Penly.
 Pour que la Seine-Maritime et le bassin dieppois restent une terre de production d'énergies.
- 5 Créer une Maison de répit sur le canton pour les aidants et les aidés.
 Un lieu qui permettra l'accueil en sérénité des aidants et des personnes accompagnées.

- Soutenir les initiatives de création d'habitat partagé inclusif pour les personnes âgées et handicapées.
- 7. Faire des collèges ClaudeMonet, Alexandre-Dumas
 et Albert-Camus des
 établissements du futur.
 Jusqu'en 2030, le
 Département investit
 700 millions d'€ pour
 moderniser les 109 collèges
 de la Seine-Maritime.
- Favoriser la réussite de nos collégiens.

Chaque jeune entrant en 6ème sera équipé d'une tablette numérique, pour donner les mêmes chances de réussite à tous les enfants.

Créer des bus de services publics pour les territoires ruraux.

Pour permettre à l'administration départementale d'être itinérante pour « aller vers » nos concitoyens.

Achever le déploiement
de la fibre numérique sur
le territoire de la
Seine-Maritime
d'ici 2023.



« NOUS AVONS PLEINEMENT CONFIANCE EN BLANDINE ET JEAN-CHRISTOPHE POUR DÉFENDRE LE CANTON!

« Depuis plusieurs années, ces deux élus engagés œuvrent pour la réussite du canton de Dieppe 2 et du Département de la Seine-Maritime.

Conseillers départementaux, ils défendent pleinement vos intérêts et ceux de vos communes dans cette période de crise sanitaire, sociale et économique.

Au sein de la Majorité départementale, ils poursuivront le travail mené par le Département depuis 2015 pour vous accompagner, vous soutenir et vous encourager. Ils seront des élus de proximité avec l'intérêt général comme boussole.

Dès le 20 juin, nous comptons sur vous pour les soutenir et défendre le canton! »

Bestrand Bellanger

Président du Département Sénateur de la Seine-Maritime

